

REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE

Union-Discipline-Travail

-----  
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE



---

**CÉRÉMONIE DE COMMÉMORATION DU 81<sup>ème</sup> ANNIVERSAIRE DU  
MASSACRE DES TIRAILLEURS SENEGALAIS À THIAROYE**

---

-----  
**Lundi 1<sup>er</sup> décembre 2025**

---

**Discours de SEM Tiémoko Meyliet KONE**

Vice-Président de la République de Côte d'Ivoire

**Excellence Monsieur le Président de la République du Sénégal,**

**Excellence Monsieur le Président de la République de Gambie,**

**Monsieur le Premier Ministre de la République du Sénégal,**

**Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale du Togo,**

**Mesdames et Messieurs les Ministres,**

**Distinguées personnalités,**

**Mesdames et Messieurs,**

C'est un grand honneur pour moi de prendre la parole en ces instants solennels, à l'occasion de la commémoration du 81<sup>e</sup> anniversaire du massacre des Tirailleurs sénégalais, survenu ici à Thiaroye.

En ce lieu mémorable, chargé d'histoire, je voudrais, au nom de Son Excellence Monsieur Alassane OUATTARA, Président de la République de Côte d'Ivoire, transmettre à Son Excellence Monsieur le Président Bassirou Diomaye FAYE, au Gouvernement et au peuple sénégalais, ses chaleureuses salutations ainsi que ses sincères félicitations pour l'organisation de cette cérémonie d'hommage.

Je tiens également à exprimer mes sincères remerciements pour l'accueil fraternel et l'hospitalité attentive qui ont été réservés à la délégation ivoirienne, depuis notre arrivée en terre sénégalaise.

**Excellences, Mesdames et Messieurs,**

Le 1<sup>er</sup> décembre 1944, alors que l'Europe s'acheminait vers la fin de la Seconde Guerre mondiale et que s'éteignaient progressivement les canons de la barbarie, une autre tragédie se déroulait ici, à Thiaroye.

Ce jour-là, comme il a été souvent rappelé, des soldats africains, revenus du front, et en attente de leur démobilisation, ont été victimes d'une répression d'une violence extrême.

Ils réclamaient simplement ce qui leur était dû : leur solde, la reconnaissance de leur contribution, et leur dignité.

Ces soldats avaient combattu sous un uniforme qui n'était pas le leur, dans une guerre qui n'était pas la leur, mais tout simplement au nom d'un idéal universel : la liberté.

Leur sacrifice, leurs souffrances et leur mort, restent aujourd'hui gravés, de façon indélébile, dans notre conscience collective.

Quatre-vingt et un ans après ce massacre, Thiaroye demeure non seulement un symbole de rupture des promesses, mais il incarne aussi la fidélité des Africains à l'engagement, au devoir, et à la défense de valeurs qui transcendent les frontières.

Les évènements survenus à Thiaroye en 1944 sont une blessure, parce que l'injustice a frappé, en ce lieu, des hommes qui revenaient du front avec la joie de retrouver du repos et l'espoir de voir leurs efforts récompensés.

Thiaroye incarne aussi une lumière, parce qu'elle nous rappelle la contribution immense de l'Afrique à la liberté du monde.

Aujourd'hui, nous commémorons certes un passé douloureux, mais nous affirmons également que la mémoire est un acte moral et un devoir.

Nous affirmons que la justice, même tardive, demeure une exigence. Nous affirmons que la paix et le dialogue sont les seuls chemins capables d'empêcher le retour de telles tragédies.

La Côte d'Ivoire, en tant que nation ayant contribué aux contingents de tirailleurs, porte aussi une responsabilité morale dans la préservation de cette mémoire.

Notre devoir est de la transmettre aux générations futures, afin qu'elles comprennent l'ampleur de l'engagement africain dans les grandes guerres du vingtième siècle et qu'elles sachent que la dignité humaine doit être protégée en tous temps et en tous lieux.

Nous saluons à cet égard les efforts entrepris par le Sénégal pour restaurer la vérité des faits, pour honorer les victimes et reconnaître toute la place de ces soldats dans l'histoire du monde.

Ces efforts contribuent à réconcilier l'histoire avec elle-même et à rendre justice à ceux dont la vie a été brisée, alors qu'ils avaient donné le meilleur d'eux-mêmes.

Oui, les tirailleurs africains ont participé aux plus grandes batailles des deux guerres mondiales. Ils ont affronté le froid, les tranchées, la faim, les armes ennemis. Ils ont libéré des villes, traversé des continents et fait reculer la tyrannie.

Leur engagement a ainsi permis de redonner espoir à un monde menacé par le nazisme, par la barbarie.

Le massacre de Thiaroye, qui a frappé ces valeureux soldats, demeure l'un des épisodes les plus sombres de notre histoire commune.

Il rappelle à chacune de nos nations que les droits fondamentaux doivent être défendus, sans relâche, avec constance et détermination.

Commémorer Thiaroye, c'est donc reconnaître les luttes des générations qui nous ont précédés, et les luttes menées encore aujourd'hui pour construire des sociétés apaisées, inclusives et respectueuses des droits de chaque citoyen.

**Excellences, Mesdames et Messieurs,**

En venant ici, la Côte d'Ivoire tient à exprimer sa solidarité et son respect envers ces soldats tombés au nom d'un idéal qu'ils incarnaient avec courage.

Nous nous tenons aux côtés du Sénégal et de toutes les nations africaines qui portent encore les stigmates de ce drame.

À ces hommes, souvent anonymes ; À ces Africains dont le courage a traversé les mers ; À ceux dont les noms figurent à jamais dans l'histoire pour leur bravoure, nous rendons aujourd'hui un hommage profond, sincère et respectueux.

Ils ont marqué notre histoire et donné leurs vies pour un monde meilleur.

À nous, désormais, de transmettre leur mémoire, de la préserver, de l'enseigner et de la célébrer à sa juste valeur.

Que la mémoire de Thiaroye vive en nous, et qu'elle renforce notre engagement pour la paix, la justice et la dignité humaine.

**Je vous remercie.**